

**S.I.V.U. DES ECOLES
DE SAINT-ONDRAS ET VALENCOGNE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU 14 FEVRIER 2022**

1 – FINANCES

2-1 Subvention voyage école maternelle- Délibération

La Présidente explique à l'Assemblée que l'école maternelle de Valencogne organise un voyage scolaire à Saint-Pierre d'Entremont (2 jours et une nuit) cette année.

Habituellement le reste à charge est réparti équitablement entre les 2 communes et le Sou des écoles. Pour l'année 2022 la participation des communes s'élève à 2 000 €.

Elle demande au Comité syndical de bien vouloir délibérer.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 2 000 € à l'association Sou des écoles de Saint-Ondras et Valencogne pour financer le voyage scolaire de l'école maternelle de Valencogne en 2022.

AUTORISE la Présidente à mandater la somme correspondante qui sera inscrite au compte 6574 du Budget Primitif 2022.

2-2 Préparation du budget primitif

La Présidente demande s'il y a des besoins en matériel pour cette année ; les vis de la chaudière à St-Ondras seront peut-être à changer.

Une réunion est fixée pour préparer le budget primitif 2022.

2 - ECOLES

3-1 Carte scolaire

La Présidente fait le point sur les effectifs à la prochaine rentrée et présente les projections pour les rentrées suivantes. Il s'avère que les effectifs sont en baisse dans les deux écoles.

Pour la rentrée 2022 le maintien des 4 classes en élémentaire est acquis, mais il convient d'être vigilants pour les années suivantes, notamment pour la rentrée 2024.

3-2 Dérogations scolaires

La Présidente présente une demande de dérogation scolaire pour un élève de St-Ondras qui doit entrer en petite section de maternelle à la rentrée 2022 ; les parents demandent une scolarisation à l'extérieur pour convenances personnelles.

La Présidente demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer pour cette demande et les autres demandes de dérogations qui pourraient être réceptionnées en ce sens.

L'Assemblée décide à l'unanimité de refuser les dérogations actuelles et à venir, considérant que les structures existent, qu'elles sont récentes, et au regard de la baisse des effectifs qui laisse craindre une fermeture de classe à l'avenir.

3-3 Problèmes de serrures

Suite aux problèmes récurrents de barillet défaillants à l'école de Valencogne, l'entreprise Chanut a réalisé une expertise qui a permis de constater la présence d'un petit morceau de bois dans le cylindre, ce qui bloquait son fonctionnement. L'extraction du corps étranger a réglé le problème. L'information a été transmise aux enseignants.

4- DIVERS

La Présidente présente un courrier de déclaration d'instruction en famille concernant deux enfants. Comme le veut la procédure le Maire ou son représentant recevra "la famille" afin de remplir le questionnaire destiné à l'Education Nationale.

Le protocole sanitaire s'assouplit et descend au niveau 2.